

**SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION
DE LA GROTTTE CHAUVET-PONT D'ARC**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 17 JUIN 2024

Date de convocation du Comité Syndical : 11/06/2024

Nombre des Membres en exercice au jour de la séance : 10

Présidente : Isabelle MASSEBEUF

Présents : Virginie BONNET-FERRAND, Chloé DELEUZE-DALZON représenté par Patricia PICARD, Cécile DUCHAMP, Isabelle MASSEBEUF, Matthieu SALEL, Laurent UGHETTO, Carine VIDAL

Absents ou excusés : Fabrice BRUN , Sandrine GENEST, Jean-Yves MEYER,

N° 28

**OPERATION DE COOPERATION AVEC LA PROVINCE
DE KHAMMOUANE AU LAOS
CONVENTION D'ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION
A L'ASSOCIATION TETRAKTYS**

Rapporteur : Virginie BONNET-FERRAND

REÇU EN PREFECTURE

le 26/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20240617-02024_28-DE

Adopté à l'unanimité

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :
et publiée le :

Et a signé
Pour le Syndicat Mixte Espace de Restitution
de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc

La Présidente du Syndicat Mixte,



Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE

le 26/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20240617-02024_28-DE

Le Conseil Syndical,

Vu le Code Général des collectivités locales,

Vu la délibération n° 18 du 4 avril 2024,

Vu le courrier de notification du 2 mai 2024 de la Délégation pour les Collectivités Territoriales et la société civile (DCT-CIV) du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères attribuant une subvention de 54 000 € au SMERGC,

Vu le budget 2024,

Vu le rapport de la Présidente,

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE la convention d'attribution de subvention annexée et le versement d'une subvention de 64 000 € à Tetraktys.

DIT que les modalités de versement sont fixées dans la convention annexée.

AUTORISE la présidente à verser la subvention et à signer tous les documents afférent.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal au chapitre et article intéressés.

REÇU EN PREFECTURE

le 26/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20240617-02024_28-DE